

Fimalin, filière très fleur bleue

La Haute-Normandie produit sans conteste le meilleur lin du monde par la grâce de son climat bienfaisant et de son terroir généreux. L'écouler ne pose guère de problème. Aujourd'hui, 80 % des fibres partent vers les fabricants de textiles chinois. Pour combien de temps ? L'empire du milieu étant en train de mettre au point ses propres semences, la manne de l'export risque de se tarir partiellement, à brève échéance, avec les dommages collatéraux que l'on imagine. Question : comment tirer partie plus sûrement de cette richesse naturelle non délocalisable ? La réponse est certainement à chercher du côté de Fimalin, projet collaboratif né de l'initiative du groupe Dehondt (Notre-Dame-de-Gravenchon). Son objectif est clair. Il s'agit de prouver que le lin peut devenir la troisième fibre des bio-composites après le verre et le carbone par la création d'une filière de produits éco-conçus intégrant des fibres de lin haute performance. L'aéronautique et l'automobile ont besoin d'alléger leurs structures, il faut saisir la balle au bond avant qu'il ne soit trop tard, expliquent ses instigateurs.

De la graine au granulé

Refrain déjà entendu à maintes reprises, pourrait-on leur rétorquer. Sauf que Fimalin a, cette fois, mis toutes les chances de son côté pour que les espoirs ne soient pas déçus. Gage de réussite, Guy Dehondt a réussi à emmener dans l'aventure suffisamment d'acteurs pour couvrir l'ensemble de la filière de l'amont à l'aval : depuis la sélection des variétés de lin technique jusqu'à l'industrialisation des moules en passant par la fabrication des granulés bio-plastiques. A première vue, le casting tient debout. Jugez-en. En plus de son fondateur, on y trouve les groupes Dedienne Multiplasturgy (Ménilles), Arkema (Serquigny), Clextal (Firminy), la coopérative Terre de Lin (St-Pierre-Le-Vigier) et l'Institut technique du lin (Ecardenville-la-Campagne).

Lever les verrous technologiques et agronomiques

Des exploitants, des agronomes, des chercheurs et des industriels pour mettre en œuvre les procédés et animer des plates-formes technologiques, l'ensemble a déjà un faux air de cluster, sur le papier. Ce premier cercle a d'ailleurs vocation à s'élargir, assure Françoise Latour, sa porte-parole. *"Les verrous agronomiques et technologiques sont tels que nous aurions tout à perdre à fermer la porte. L'idée étant bien de mettre le résultat de nos travaux à disposition du plus grand nombre"*. Philosophie louable. Fimalin soumettra deux projets collaboratifs au prochain comité d'engagement des fonds européens pour un montant proche du demi million d'euros. Ils portent sur l'élaboration d'une nouvelle variété de semences dédiée au lin technique et sur la mise au point de machines de récolte moins traumatisante pour la fibre. Gageons que la filière ne devrait pas avoir trop de mal à obtenir ce qu'elle demande (voir aussi encadré ci-dessous).

Nota : l'Europe a déjà versé un peu plus de 194 000 euros au titre de la structuration de la filière lin technique.

De l'utilité des aides publiques

• Jacques Cantoni, directeur du développement de Dedienne

"Dans une PME de taille moyenne comme la nôtre, la recherche tient plus de la course d'endurance que du sprint. Dois je rappeler qu'il faut compter entre deux et cinq ans pour finaliser un programme de R&D. Dans ces conditions, les subventions ou garanties publiques ont ceci d'utiles qu'elles permettent de fournir un effort sur le long terme, en s'affranchissant des éventuels aléas de marchés ou de conjoncture".

• Marc Audenaert, responsable R&D de Clextal

"Je vois au moins deux intérêts dans le soutien que peuvent nous apporter les pouvoirs publics. Le premier est financier naturellement. Sans ce coup de pouce, il serait quelquefois tout bonnement impossible de concrétiser un projet de R&D. Le second relève plus de la reconnaissance d'une démarche. Je m'explique. Dans le cas de Fimalin, il est fondamental que nous puissions être identifiés et reconnus comme une filière crédible pour pouvoir intéresser davantage de partenaires à terme. Dans le cas de cette structure naissante, le fait qu'elle soit soutenue constitue un gage de sérieux et de visibilité".